

Communiqué :

« Révision du Plan comptable normalisé (PCN) »

Luxembourg, 27 décembre 2017

La Commission des normes comptables (CNC) a communiqué au Ministère de la Justice ses propositions quant à la révision du Plan comptable normalisé (PCN).

Selon les informations reçues du Ministère de la Justice et compte tenu du processus de coordination initié par ce dernier ainsi que du déroulement de la procédure réglementaire ordinaire, les exercices débutant durant l'année 2018 ne seront pas concernés par cette révision.

*

Contact :

Adresse postale : Commission des normes comptables, GIE
Centre administratif Pierre Werner, 13, Rue Erasme
L-1468 Luxembourg